



**MaVie-MaVae**

Accompagnement VAE  
Conseil rédactionnel  
Préparation oral jury  
55, Avenue de Cannes  
06160 ANTIBES JUAN-LES-PINS  
06 81 43 78 88 | dominique.ribeiro@ma vie-mavae.fr  
<https://ma vie-mavae.fr>

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

# GUIDE PRATIQUE DE LA VAE

## *La Validation des Acquis de l'Expérience*



**Entreprise Individuelle MAVIE-MAVAE**

SIRET 428 101 182 00064- APE : 9609 Z

NDA : 93060960306 délivré par la Préfecture de la région PACA

Siège social : 55 Avenue de Cannes, Résidence Le Grand Large, Bât. C, 06160 ANTIBES

## Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE est un processus inscrit dans le Code du Travail (article L.900-1) et dans le Code de l'Education (article L.335-5) : en France, c'est la troisième voie d'obtention d'une certification.

C'est une démarche volontaire de la part d'un individu, qui souhaite obtenir un diplôme ou une certification, sans suivre de formation.

### Prérequis / conditions d'accès :

Toute personne, quel que soit son statut, qui a au moins **un an d'expérience personnelle et professionnelle** (soit 1607 heures) en lien directe avec la certification choisie.

Les expériences suivantes peuvent être prises en compte dans la mesure où elles sont justifiées :

- Expériences salariées ou non salariées.
- Activités bénévoles ou volontaires.
- Expériences dans le cadre d'une fonction de responsable syndical, de conseiller municipal, général ou régional.
- Les périodes de formations initiales ou continues en milieu professionnel (formation en alternance ou en apprentissage).

L'activité professionnelle peut avoir été exercée de manière continue ou discontinue, à temps plein ou partiel, et dans différentes structures (entreprise, association, etc.).

## Bon à savoir

Les diplômes délivrés sont exactement les mêmes que les diplômes acquis par la voie de la formation, la VAE représentant une nouvelle voie d'accès à ces diplômes.

\*\*

La VAE prend en compte toute l'expérience même celle acquise à l'étranger.

\*\*

La VAE est accessible sans condition de diplôme.

\*\*

Il est possible de se faire accompagner tout au long de la démarche VAE.

Un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) peut vous guider pour mener à bien votre projet de VAE.

\*\*

L'accompagnement VAE peut être financé par **France VAE** et/ou votre Compte Personnel de Formation (CPF).

\*\*

Bien que l'obtention d'un diplôme par la VAE ne nécessite pas de temps de formation, elle nécessite un réel investissement personnel.

## Les nouvelles dispositions de la VAE depuis le 1er janvier 2024

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a connu des **modifications significatives**, visant à améliorer et à simplifier le processus pour les candidats.

Le décret du 28 décembre 2023, issu de **la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022**, a mis **en œuvre une réforme** de la procédure de VAE.

Ces nouvelles mesures concernent les parcours de VAE qui débutent à partir du **1er janvier 2024**.

Concrètement, **France VAE** devient progressivement le Service Public dédié à la VAE.

Le site France VAE a pour objectif de **faciliter la mise en œuvre de la réforme** en centralisant les démarches administratives afin d'accélérer le processus de la VAE.

**Ce nouveau parcours France VAE**, plus simple et plus rapide, permet notamment :

- D'être accompagné par un **Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)** dès le début de sa démarche VAE.
- Et, d'avoir une prise en charge financière comprenant :
  - Le coût de l'accompagnement (individuel ou collectif) ;
  - Les formations complémentaires courtes éventuelles (dans la limite de 70h) ;
  - Les frais de jury.

Cependant, son déploiement est **progressif** et il n'est **pas encore** ouvert à tous, et à tous les diplômés.

**RENSEIGNEZ-VOUS** : [portail France VAE](#)

En attendant la mise en œuvre complète de la réforme :

- Un candidat doit **remplir plusieurs conditions** pour pouvoir réaliser le nouveau parcours France VAE.
- Et, ce nouveau parcours France VAE concerne, pour l'instant, **environ 200 diplômes**, répartis dans quatre secteurs d'activité :
  - Le sanitaire et social ;
  - La grande distribution ;
  - La métallurgie ;
  - Le sport.

**RENSEIGNEZ-VOUS** : [Airtable - Liste des certifications par filière](#)

---

**IMPORTANT** :

**A ce jour, un candidat qui n'a pas les critères exigés et/ou qui vise un diplôme qui n'est pas sur cette liste, n'est pas encore éligible au nouveau parcours France VAE.**

**Il devra suivre le parcours VAE habituel mis en place avant la réforme de 2022.**

**RENSEIGNEZ-VOUS** : [Accueil - vae.education.gouv.fr](http://vae.education.gouv.fr)

## Pourquoi faire une VAE ?

Gérer vos  
ressources

- Être acteur de son parcours professionnel
- Connaître ses compétences et prendre du recul sur ses pratiques professionnelles

Maintenir  
votre  
compétitivité

- Développer ses compétences : le travail exigé par la VAE permet de développer certaines compétences particulières
- Sécuriser son parcours professionnel
- Gagner en confiance et en efficacité

Valoriser vos  
compétences

- Décrocher un diplôme et valoriser les compétences acquises
- Avoir une meilleure aisance dans l'exercice du poste de travail

Sécuriser  
votre  
parcours

- Maintenir son employabilité sur le marché du travail
- Avoir une vision claire de son évolution
- Augmenter ses possibilités d'évolution

**Entreprise Individuelle MAVIE-MAVAE**

SIRET 428 101 182 00064- APE : 9609 Z

NDA : 93060960306 délivré par la Préfecture de la région PACA

Siège social : 55 Avenue de Cannes, Résidence Le Grand Large, Bât. C, 06160 ANTIBES

## Les étapes de la VAE

### Choix de la certification

- Le **choix** du bon diplôme, titre ou CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) est un gage de réussite d'une démarche de VAE.
- Plus la certification choisie est proche de votre profil, plus les chances de validation sont élevées.

### Recevabilité

- Le dépôt de la candidature (**dossier de Faisabilité ou Livret 1**) est la première véritable étape votre démarche VAE.
- Elle permet à l'organisme certificateur d'examiner la **Recevabilité** de votre candidature.

### Dossier de preuve

- Si votre candidature est acceptée, vous poursuivez votre démarche VAE et remplissez le **dossier de Validation ou Livret 2**.
- Il servira au jury pour évaluer vos compétences en lien avec la certification visée.

### Jury

- Un jury VAE est constitué par chaque certificateur, afin **d'évaluer vos compétences acquises** au cours de votre expérience, et de **vérifier** si elles correspondent à celles exigées par le **diplôme**.

### 3 issues possibles

Validation totale

*Délivrance de la certification*

Validation partielle

Non Validation

*Vous pourrez représenter votre dossier de Validation ultérieurement, ou revoir le choix de la certification*

*Les blocs de compétences acquis le sont définitivement : vous pouvez représenter un dossier VAE pour valider les blocs de compétences manquants ou les valider en formation*

Entreprise Individuelle MAVIE-MAVAE

SIRET 428 101 182 00064- APE : 9609 Z

NDA : 93060960306 délivré par la Préfecture de la région PACA

Siège social : 55 Avenue de Cannes, Résidence Le Grand Large, Bât. C, 06160 ANTIBES

## L'accompagnement : un facteur clé de réussite

### La faisabilité

- MAVIE-MAVAE® vous guide dans le choix de la certification



### La recevabilité

- MAVIE-MAVAE® vous aide à constituer votre dossier de Faisabilité ou Livret 1)



### La preuve

- MAVIE-MAVAE® vous accompagne dans la réalisation de votre dossier de Validation ou Livret 2



### Le jury

- MAVIE-MAVAE® vous prépare à l'oral du jury VAE



### Post-jury

- Si validation partielle ou non validation, MAVIE-MAVAE® vous aide à déterminer un plan d'action pour la suite

**Entreprise Individuelle MAVIE-MAVAE**

SIRET 428 101 182 00064- APE : 9609 Z

NDA : 93060960306 délivré par la Préfecture de la région PACA

Siège social : 55 Avenue de Cannes, Résidence Le Grand Large, Bât. C, 06160 ANTIBES

# RESSOURCES INTERNET D'INFORMATIONS VAE

## 1 – RECHERCHE DU DIPLOME

- **Vérifier ou rechercher une certification : France Compétences :**  
[Accueil - France compétences \(francecompetences.fr\)](http://francecompetences.fr)
- **Education Nationale : France VAE :**  
[France VAE | Bienvenue sur le portail de la VAE](#)
- **Titres Pro AFPA – Ministères du travail :**  
[banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx](http://banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx)
- **Sanitaire et social :**  
<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>
- **Certifications universitaires :**  
[DU : la liste des Diplômes d'Université \(orientation.com\)](#)
- **Identifier parcours compétences :**  
[Trace tes acquis](#)
- **Recherche de thèses et mémoires pour VAE Master ou doctorants :**  
[Des Banques de Thèses, pour vous aider - Thèse de Doctorat \(scribbr.fr\)](#)

## 2 – INFORMATIONS SUR LA VAE

- **Le portail de la VAE du gouvernement :**  
[Accueil - vae.education.gouv.fr](http://vae.education.gouv.fr)
- **Le rôle de France compétences :**  
[Le rôle de France compétences - France compétences \(francecompetences.fr\)](http://francecompetences.fr)

**Entreprise Individuelle MAVIE-MAVAE**

SIRET 428 101 182 00064- APE : 9609 Z

NDA : 93060960306 délivré par la Préfecture de la région PACA

Siège social : 55 Avenue de Cannes, Résidence Le Grand Large, Bât. C, 06160 ANTIBES



- **Tout savoir sur la VAE :**  
[Tout savoir sur la VAE \(lepoint.fr\)](http://lepoint.fr)
- **VAE, votre expérience a de la valeur :**  
[VAE, votre expérience a de la valeur \(lanouvellerepublique.fr\)](http://lanouvellerepublique.fr)
- **Validation des Acquis de l'Expérience :**  
[VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - Transitions Pro](#)
- **Validation des acquis, l'autre façon de décrocher un diplôme :**  
[Validation des acquis, l'autre façon de décrocher un diplôme | Les Echos Start](#)
- **Validation des acquis de l'expérience (VAE) :**  
[Validation des acquis de l'expérience \(VAE\) - Centre Inffo \(centre-inffo.fr\)](http://centre-inffo.fr)
- **La VAE retrouve ses lettres de noblesse :**  
[La VAE retrouve ses lettres de noblesse - Rebondir](#)

(Document mis à jour le 24/04/2024)